

Hydrocarbures: Pétrolia veut utiliser du gaz pour fracturer le sol d'Anticosti

SOURCE : Le Devoir ; 26 août 2013 ; Alexandre Shields

Pétrolia souhaite mener dès l'an prochain des opérations de fracturation sur l'île d'Anticosti en utilisant du gaz naturel pour tenter d'extraire d'éventuelles réserves d'énergie fossile. Cette technique, dont on ignore totalement les impacts environnementaux, n'a jamais été testée au Québec.

« On ne pense pas que l'on va fracturer à l'eau. On va fracturer avec du gaz », a affirmé André Proulx, président de Pétrolia, en entrevue à l'Agence France-Presse. Des propos qu'il a répétés sur les ondes de RDI dimanche. « L'eau, dans la roche que l'on a [sur cette île], empêche le pétrole de sortir », a-t-il fait valoir. Il s'agirait en fait de pétrole de schiste.

Risques environnementaux

En ayant recours au gaz, Pétrolia estime qu'elle n'aura pas à construire des infrastructures de traitement d'eaux usées sur la plus grande île du Québec. Le président de l'entreprise estime en outre qu'il sera possible de « récupérer tout le gaz » - du propane - injecté sous forte pression à des centaines de mètres de profondeur pour fracturer le sous-sol. Le méthane et les autres gaz s'échappant de la fracturation seront « captés » pour être ensuite commercialisés, a-t-il ajouté. Il a déjà été question d'utiliser ce gaz afin d'alimenter la Côte-Nord. Il pourrait y être acheminé par un gazoduc qui traverserait le Saint-Laurent.

Spécialiste des questions énergétiques à HEC Montréal, Pierre-Olivier Pineau estime que la fracturation par gaz « multiplie les possibilités de fuites fugitives de gaz » qui sont « pires pour l'effet de serre, car c'est du méthane qui s'échappe sans être contrôlé ». Le méthane est un gaz à effet de serre vingt fois plus puissant que le CO₂.

Et en cas d'exploitation pétrolière sur l'île, il faudrait forer des milliers de puits. Selon une analyse produite par l'ingénieur géologue Marc Durand, les pétrolières devraient forer 12 000 à 15 000 de ces puits pour espérer extraire de 2 % à 3 % des possibles ressources d'or noir d'Anticosti. En plus des plateformes de forage, l'exploitation nécessiterait la construction de routes, d'oléoducs, de gazoducs et d'au moins un port.

Selon Pétrolia, des opérations de fracturation pourraient être menées dès 2014 et une première exploitation serait envisageable d'ici 2016. Junex, l'autre entreprise qui contrôle des permis d'exploration sur l'île, a elle aussi déjà évoqué la possibilité de fracturer le sous-sol l'an prochain.

Le gouvernement Marois a l'intention de laisser les pétrolières aller de l'avant avec l'exploration, mais en leur imposant un cadre réglementaire « rigoureux ». Le ministre de l'Environnement, Yves-François Blanchet, s'est d'ailleurs montré ouvert à la fracturation. « Il faut être cohérent. On ne peut dire qu'on veut permettre l'exploration, mais qu'on ne permettra pas la fracturation. Ce n'est pas logique », a-t-il fait valoir au Devoir en mai dernier.

C'est seulement une fois que les entreprises auront mené l'exploration sur Anticosti que le gouvernement mandatera le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour étudier les risques de l'exploitation. On ignore totalement combien de forages et d'opérations de fracturation seront nécessaires avant de statuer sur la possibilité d'extraire du pétrole.

Entente confidentielle

Anticosti est surtout reconnue comme un paradis de la chasse au cerf de Virginie. Mais on y trouve aussi des rivières à saumon exceptionnelles. Et selon les données officielles du gouvernement du Québec, près d'une vingtaine d'espèces animales et végétales en péril se retrouvent sur l'île ou dans le secteur la ceinturant.

Pétrolia, qui a obtenu ses permis d'exploration en vertu d'une entente confidentielle avec Hydro-Québec, a inscrit neuf lobbyistes au registre québécois, dont l'ancien maire d'Anticosti. Dans leur mandat, on peut lire que « Pétrolia encourage le gouvernement à participer financièrement au développement du secteur des hydrocarbures, notamment par la mise en place de mesures fiscales ou budgétaires d'appui au secteur des services à l'industrie pétrolière ».